



Brumath, le 8 décembre 2020

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 14 décembre 2020 à 20 h 00
Salle La Fibule

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 9 novembre 2020
3. Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des personnes handicapées - Désignation de représentants élus - Convention relative aux missions de la commission
4. Approbation du règlement intérieur des équipements de la Ville de Brumath
5. Multi-accueil - Avenant à la convention de gestion entre la Ville et la SPL AJEF
6. Décision modificative N° 2 du budget principal 2020 de la Ville de Brumath
7. Débat d'orientation budgétaire 2021
8. Fixation des tarifs 2021 de la Ville de Brumath
9. Budget Primitif 2021 - Engagement, liquidation et mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021
10. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 - Mise en accessibilité des tribunes du complexe sportif Rémy Huckel
11. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 - Premier équipement du multi-accueil du quartier de la Scierie
12. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 - Acquisition d'équipements culturels
13. Attribution d'une subvention d'équipement à la paroisse protestante – Travaux d'entretien du clocher
14. Gestion et exploitation du système d'information – Conclusion d'une convention de prestations de service avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau
15. Cession de fossés à la commune de Hoerdt
16. Pose d'un bâtiment préfabriqué destiné à Horizons Jeunes dans l'enceinte du Centre Culturel
17. Mission d'étude pour la revitalisation du centre-ville de Brumath
18. Renforcement du commerce local – Approbation de la convention relative au déploiement d'un chef de projets « centralité » sur le territoire d'Action Nord du Département du Bas-Rhin
19. CAH - Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatives à la gestion de la CAH au titre des exercices 2017 et suivants
20. Compte-rendu des décisions du Maire
21. Divers et communications

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et afin de respecter les règles sanitaires qui s'imposent dans le contexte actuel, cette séance se tiendra dans la salle de la Fibule, uniquement en présence des fonctionnaires indispensables à la tenue de la séance et de la presse.

Il est à noter que le port du masque sera requis durant toute la séance.

Conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le quorum est fixé au tiers de l'effectif du Conseil Municipal, apprécié sur les seuls membres présents.

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Etienne Wolf', written in a cursive style.

Etienne WOLF